

**DELIBERATION N° CP 08-175
DU 21 FEVRIER 2008**

**Réhabilitation du parc locatif social
Conventions régionales de patrimoine social
Première série de conventions pour 2008**

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

- VU** Le Code général des collectivités locales ;
- VU** La délibération n° CR 03-04 du 30 avril 2004 relative aux délégations de compétences du Conseil régional à la commission permanente ;
- VU** La délibération n° CR 64-05 du 14 décembre 2005 modifiée relative à la politique régionale du logement en Ile-de-France, et notamment son titre VI « aide régionale en faveur de la réhabilitation des logements locatifs sociaux » ;
- VU** La délibération n° CP 06-584 du 6 juillet 2006 portant modification de la délibération n° CR 64-05 du 14 décembre 2005 relative à la politique régionale du logement en Ile-de-France ;
- VU** La délibération n° CP 06-1050 du 30 novembre 2006 relative aux conventions régionales de patrimoine social et portant approbation d'une convention-type ;
- VU** Le budget de la Région Ile-de-France pour 2008 ;
- VU** Le règlement budgétaire et financier de la Région Ile-de-France ;
- VU** Le rapport CP 08-175 présenté par Monsieur le Président du Conseil régional d'Ile-de-France
- VU** L'avis de la commission du logement et de l'action foncière ;
- VU** L'avis de la commission des finances, de l'administration générale et du plan;

APRES EN AVOIR DELIBERE

Article 1 :

S'engage à soutenir, dans les conditions prévues par la délibération du 14 décembre 2005 modifiée susvisée, les efforts de réhabilitation du parc francilien de logements locatifs sociaux familiaux des organismes HLM s'engageant dans une démarche pluriannuelle d'amélioration de leur patrimoine dans le cadre de conventions régionales de patrimoine social.

Affecte à cet effet, au vu du tableau joint en annexe 1 à la délibération, une autorisation de programme de **5.311.000 €** disponible sur le chapitre 905 « Aménagement des territoires », sous-fonction 54 « Habitat – Logement », Programme 154003 « Réhabilitation du parc locatif social », Action HP 15400301 « Réhabilitation du parc locatif social » du budget 2008 et la répartit comme suit :

PREFECTURE DE LA REGION ILE DE FRANCE	
002078	25 FEV 2008
C.R.I.F	

- | | |
|--|--------------------|
| - SA d'HLM Logement Francilien (nature 2042)
51 rue Louis Blanc
92917 Paris La Défense cedex | 3.542.000 € |
| - SA d'HLM Coopération et Famille (nature 2042)
17, rue de Richelieu
75038 Paris cedex 01 | 1.769.000 € |

Article 2 :

Substitue aux alinéas 2 et 3 de l'article 5 de la convention-type relative aux conventions régionales de patrimoine social approuvée par la délibération n° CP 06-1050 du 30 novembre 2006, la rédaction suivante :

« Une première avance de subvention correspondant à 25 % des logements inscrits dans la liste principale est mandatée après la notification de la convention, sur présentation d'un appel de subvention.

Une deuxième et une troisième avances de 25 % chacune, calculées sur les mêmes bases, sont affectées par la commission permanente à l'issue, respectivement, de la deuxième et quatrième date anniversaire de la convention au vu du bilan de chaque période intermédiaire de mise en œuvre de la convention et de la programmation prévisionnelle des travaux de réhabilitations et de requalifications des années suivantes. Celles-ci sont versées sur présentation d'un appel de subvention ».

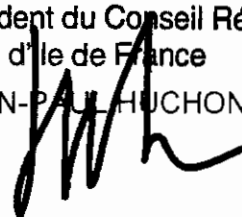
Le reste sans changement.

Article 3 :

Subordonne le versement des subventions affectées à l'article 1 à la conclusion, avec les bénéficiaires, d'une convention conforme à la convention type approuvée par délibération n° CP 06-1050 du 30 novembre 2006 ci-dessus modifiée et autorise le Président du Conseil régional à les signer.

Vu et transmis à M. le Préfet de Région,
en application de l'article 7 de la loi
du 22 juillet 1982, le 25 FEV. 2008

Le Président du Conseil Régional
d'Île de France
JEAN-PAUL HUCHON



ANNEXE A LA DELIBERATION N° 1

Tableau récapitulatif des engagements pris par les organismes bénéficiaires

Organisme	Réhabilitations / résidentialisations prévisionnelles	Subventions prévisionnelles	1^{er} Acompte
SA d'HLM Logement Francilien	7.084	14.168.000 €	3.542.000 €
SA d'HLM Coopération et Famille	3.538	7.076.000 €	1.769.000 €
Total	10.622	21.244.000 €	5.311.000 €

ANNEXE A LA DELIBERATION N° 2

- SA d'HLM Logement Francilien

Nature des travaux envisagés					Interventions spécifiques									
Dpt	Adresse	Lgts	ZUS	ANRU	Réhab.	Résid.	Développement durable	Accessibilité	Adaptation	GUP	Date prévi. d'engagement	Date prévi. de livraison	Loyer avant	Loyer après
75	Zac de Baudricourt Paris 13	128	non	non	128	Fait	Collecte sélective	sans objet (déjà existante)	non	oui	2009	2012	44 €/m ² SC/AN	identique
		135			135	Fait	Chauffage collectif urbain				2010	2012		
		125			125	Fait					2011	2012		
		132			132	132					2011	2012		
93	impasse Châteaudun Saint Denis	74	oui	non	Fait	74		sans objet (déjà existante)	sans objet	non	2009	2010	47 €/m ² SC/AN	identique
93	Alizés nord Zéphyr Nord Aulnay	310	oui	oui	310	310	Mise en place de mobiliers urbains pour la collecte sélective				2008	2010	36,98 €/m ² SC/AN 38,46 €/m ² SC/AN	identique
		312	oui	oui	312	312	Reprise partielle de l'isolation en façade, Installation de fenêtres double vitrage, Installation d'ampoule basse consommation dans les parties communes.				200	2010	36,84 €/m ² SC/AN	identique
93	Vent d'Autan Aulnay	416	oui	oui	416	416	Mise en place de limiteurs de débits pour les robinets des cuisines et sdb,	non	Ponctuelle	oui	2009	2011	37,23 €/m ² SC/AN	identique
93	Galion tour+barre Aulnay	170	oui	oui	170	170	Chasse d'eau à double débit dans les sanitaires, Doublage thermo-acoustique sur les chambres contigües aux parties communes.				2011	2012	37,58 €/m ² SC/AN	identique
93	Franges merisiers Etangs Ouest Aulnay	280	oui	oui	Fait	280	Gestion des eaux pluviales Boxes semi enterrés avec toiture végétalisée				2010	2011	37,56€/m ² /SC/AN	identique
77	Résidence Gambetta Chelles	278	non	non	Fait	278	Mise en place nouvelle collecte sélective Installation d'ampoule basse consommation sur les parties communes	oui	oui	non	2010	2012	40,25€/m ² SC/AN	identique

77	Résidence la Pièce aux Chats Noisiel	264	non	non	Fait	264	Récupération des eaux pluviales Installation d'ampoule basse consommation sur les parties communes	oui	sans objet	non	2010	36 €/m ² SC/AN	identique
77	Résidence le Luzard Champs sur Marne	168	non	non	Fait	168	Récupération des eaux pluviales Installation d'ampoule basse consommation sur les parties communes	oui	sans objet	non	2008	36,71 €/m ² SC/AN	identique
77	11-12-13-14-21-31-32-41-51-52-53-61-71 Ilot Alsace Dammarié-Lès-Lys	325	oui	oui	325	325	Installation d'un système de récupération des eaux pluviales Mise en place de limiteurs de débits pour les robinets des cuisines et sdb Mise en place de containers pour le tri des déchets Installation d'ampoule basse consommation dans les parties communes Installation de fenêtres double vitrage	oui	Ponctuelle	oui	2007	29,56 €/m ² SC/AN	identique
77	201-202-191-221-222-231-232 Ilot Auvergne Dammarié-Lès-Lys	85	oui	oui	85	85	Installation d'un système de récupération des eaux pluviales Mise en place de limiteurs de débits pour les robinets des cuisines et sdb Mise en place de containers pour le tri des déchets Installation d'ampoules basse consommation dans les parties communes Installation de fenêtres double vitrage	oui	Ponctuelle	oui	2008	29,12 €/m ² SC/AN	identique
77	171-172-141-142-121-122-101-102-103-104 Ilot Bourgogne Dammarié-Lès-Lys	149	oui	oui	149	149	Installation d'un système de récupération des eaux pluviales Mise en place de limiteurs de débits pour les robinets des cuisines et sdb Mise en place de containers pour le tri des déchets Installation d'ampoules basse consommation dans les parties communes Installation de fenêtres double vitrage	oui	Ponctuelle	oui	2010	29,12 €/m ² SC/AN	identique
77	411-412-431-432-433-441-442-451-452-453-461-462 Ilot Provence Dammarié-Lès-Lys	139	oui	oui	139	139	Installation d'un système de récupération des eaux pluviales Mise en place de limiteurs de débits pour les robinets des cuisines et sdb Mise en place de containers pour le tri des déchets Installation d'ampoules basse consommation dans les parties communes Installation de fenêtres double vitrage	oui	Ponctuelle	oui	2010	29,50 €/m ² SC/AN	identique

77	311-312-313-321-322-331 Ilot Normandie Dammarie-Lès-Lys	125	oui	oui		125	125	Installation d'un système de récupération des eaux pluviales Mise en place de limiteurs de débits pour les robinets des cuisines et sdb Mise en place de containers pour le tri des déchets Installation d'ampoules basse consommation dans les parties communes Installation de fenêtres double vitrage	oui	Ponctuelle	oui	2011	Fin 2012	29,12€/m² SC/AN	identique
77	Résidence la Grange du Bois Savigny le Temple	96	non	non	non	96	96	Création d'une chaufferie collective à gaz	oui	non	non	2008	2009	41,40€/m² SC/AN	identique
77	Résidence Circée Le Mée	493	oui	oui	oui	438	438	Mise en place d'une collecte sélective des OM Récupération des eaux pluviales Installation d'ampoules basse consommation dans les parties communes	non	non	oui	2010	2012	38,46€/m² SC/AN	identique
91	Résidence Brossette 4 plateau des Glières Draveil	317	non	non	non	Fait	317	Installation d'ampoules basse consommation	oui	non	oui	2010	2012	45,04€/m² SC/AN	identique
91	Résidence Danton Draveil	231	oui	oui	oui	231	231	Installation d'ampoules basse consommation, réfection distribution gaz Mise en place d'une collecte sélective des OM	non	Ponctuelle	oui	2008	2010	39,65€/m² SC/AN	identique
91	Résidence la Forêt Montgeron	24	non	non	non	24	Fait	Réseaux de chauffage Isolation et Menuiseries extérieures Mise en place collecte sélective	oui	non	non	Fin 2007	2008	40,93€/m² SC/AN	identique
91	10/11/12/13/14/15 L. Blum Corbeil Essonnes	232	oui	oui	oui	232	232	Mise en place de limiteur de débits pour robinets des cuisines et salle de bains Adoption du tri sélectif des déchets Installation d'ampoule basse consommation dans les parties communes Renforcement du système de VMC Isolation extérieur du bâtiment	oui	Ponctuelle	oui	2007	2009	34,44€/m² SC/AN	identique
91	Haut Blum 23-25-27-29 avenue Léon Blum Corbeil Essonnes	252	oui	oui	oui	252	252	Renforcement du système de VMC Mise en place de limiteur de débits pour robinets des cuisines et salle de bains Installation d'ampoule basse consommation dans les parties communes Récupération des eaux pluviales Isolation extérieur du bâtiment	oui	Ponctuelle	oui	2010	2012	32,43€/m² SC/AN	identique

91	Tour 35 Tarterêts 21 avenue Léon Blum Corbeil Essonnes	56	oui	oui	56	56	Renforcement du système de VMC Mise en place de limiteur de débits pour robinets des cuisines et salle de bains Installation d'ampoule basse consommation dans les parties communes Récupération des eaux pluviales Isolation extérieur du bâtiment	oui	Ponctuelle	oui	2008	2010	29,45€/m ² SC/AN	identique
91	Hauts Tarterêts 31-33 avenue Léon Blum 29 av. du Gal de Gaulle Corbeil Essonnes	140	oui	oui	140	140	Renforcement du système de VMC Mise en place de limiteur de débits pour robinets des cuisines et salle de bains Installation d'ampoule basse consommation dans les parties communes Récupération des eaux pluviales Isolation extérieur du bâtiment	oui	Ponctuelle	oui	2009	Fin 2010	34,77€/m ² SC/AN	identique
91	Résidence Matisse - Tarterêts Corbeil Essonnes	87	oui	non	87	87	Mise en place de limiteur de débits pour robinets des cuisines et salle de bains Installation d'ampoule basse consommation	oui	Ponctuelle	oui	2008	2010	34,46€/m ² SC/AN	identique
91	Résidence Pierre Cornelle Yerres	56	non	non	56	56	Amélioration du système de VMC Isolation extérieure du bâtiment Mise en place de limiteur de débits pour robinets des cuisines et salle de bains Installation d'ampoule basse consommation dans les parties communes	non	oui	non	2008	2009	42€/m ² SC/AN	identique
91	rue des Pyramides Evry	145	oui	oui	Fait	145	Mise en place de limiteur de débits pour robinets des cuisines et salle de bains Installation d'ampoule basse consommation dans les parties communes. Collecte sélective	oui	oui	oui	2008	2010	35,27€/m ² SC/AN	identique
91	Résidence JP. Sautre Evry	227	oui	non	227	227	Mise en place de limiteur de débits pour robinets des cuisines et salle de bains Récupération eau pluviale Amélioration isolation des bâtiments Mise en place de la collecte sélective Installation d'ampoule basse consommation dans les parties communes	oui	non	non	2008	2011	35,58€/m ² SC/AN	identique

78	Quartier des Indes Sartrouville	286	oui	oui	Fait	286	Récupération des eaux pluviales	oui	sans objet	oui	2008	2010	32 €/m ² SC/AN	identique
78	Quartier des Ecrivains Mantes la Jolie	211	oui	oui	211	211	Récupération des eaux pluviales matériaux recyclables	oui	oui	oui	2008	2010	33 €/m ² SC/AN	identique
78	Quartier des Garennes Mantes la Jolie	281	oui	oui	231	231	Récupération des eaux pluviales Maîtrise énergétique Matériaux recyclables	non	non	oui	2009	2011	30 €/m ² SC/AN	identique
78	Résidence les Petits Prés Elancourt	279	oui	non	279	279	Isolation thermique Collecte sélective Maîtrise de la consommation de l'eau	non	non	oui	2010	2012	34 €/m ² SC/AN	identique
78	Résidence les Sabinettes Chatou	121	non	non	121	121	Maîtrise de la consommation de l'eau Isolation thermique	non	oui	non	2009	2011	37,85€/m ² SC/AN	identique
92	Résidence les Edelweiss Asnières	40	oui	oui	40	40	Maîtrise de la consommation de l'eau Isolation thermique	non	oui	non	2008	2009	44 €/m ² SC/AN	identique
		7189			5272	6672								

- SA d'HLM Coopération et Famille

Nature des travaux envisagés				Interventions spécifiques					Date prévl. d'engagement	Date prévl. de livraison	Loyer avant	Loyer après
Dpt	Adresse	Lgts	ZUS	ANRU	Réhab.	Résid.	Développement durable	Accessibilité	Adaptation	GUP		
93	2 rue Scandicci Pantin	290	non	non	290	4 autres faits		sans objet (déjà existante)	sans objet	non	42 €/m ² SC/AN	identique
91	Résidence Grands Vaux Savigny sur Orge	805	non	non	805	805	Isolation extérieur du bâtiment Collecte sélective Installation	non Impossible	non	oui	40,32€/m ² SC/AN	identique
91	Résidence Bois Sauvage Evry	137	oui	oui	137	137	Mise en place de limiteur de débits pour robinets des cuisines et salle de bains Récupération eau pluviale Installation d'ampoule basse consommation dans les parties communes	oui	oui	non	46,31€/m ² SC/AN	identique
92	Résidence La Banane Villeneuve-la-Garenne	612	oui	oui	481	481	Isolation extérieure du bâtiment Collecte sélective Solaire, ampoules basse consommation	oui	Oui partielle	oui	36,36€/m ² SC/AN	42 nrique
94	Jean Jaurès Thiais	74	non	non	74	74	Mise en place collecte sélective Installation d'ampoule basse consommation Mise en place de limiteur de débits pour robinets des cuisines et salle de bains Chauffage logements Isolation thermiques des façades	non	non	non	42,74€/m ² SC/AN	identique
94	Résidence la Louvetière Champigny	64	non	non	Fait	64	Récupération des eaux pluviales Installation d'ampoules basse consommation	oui	sans objet	non	47,55€/m ² SC/AN	identique
95	Les Naquettes Herblay	170	oui	non	Fait	170	Récupération des eaux par drainage Collecte sélective	non	sans objet	oui	40 €/m ² SC/AN	identique
95	Résidence Ampère Goussainville	511	oui	oui	Fait	511	Récupération des eaux pluviales	non	sans objet	oui	33 €/m ² SC/AN	identique

95	Résidence Grandes Bornes Goussainville	825	oui	oui	Fait	825	Collecte sélective Récupération des eaux pluviales	non	sans objet	oui	2008	2010	33 €/m² SC/AN	identique
95	25 rue des Mortes Fontaines Deuil la Barre	181	non	non	181	Fait	Réhabilitation thermique des façades et pignons Maîtrise de la consommation de l'eau	non	non	non	2009	2011	43,15€/m² SC/AN	identique
		3669			1968	3071								